

Mongolie: situation des mères seules

Recherche rapide de l'analyse-pays

Berne, le 1^{er} février 2018

Impressum

Editeur

Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR
Case postale, 3001 Berne
Tél. 031 370 75 75
Fax 031 370 75 00
E-mail: info@osar.ch
Internet: www.osar.ch
CCP dons: 10-10000-5

Versions

Allemand et français

COPYRIGHT

© 2018 Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, Berne
Copies et impressions autorisées sous réserve de la mention de la source.

1 Introduction

Le présent document a été rédigé par l'analyse-pays de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) à la suite d'une demande qui lui a été adressée. Il se penche sur les questions suivantes:

1. Quelle est la situation des mères seules en Mongolie? L'Etat fournit-il p. ex. des aides financières ou sociales?
2. Existe-t-il une curatelle pour enfants ou une autorité comparable?

Pour répondre à ces questions, l'analyse-pays de l'OSAR s'est fondée sur des sources accessibles publiquement et disponibles dans les délais impartis (recherche rapide) ainsi que sur des renseignements d'expert-e-s.

2 Situation des mères seules et aide de l'État

Un tiers de la population en dessous du seuil de pauvreté, augmentation du coût de la vie, personnes élevant seules leurs enfants particulièrement touchées. Selon les chiffres officiels de la *Banque mondiale* et du *National Statistical Office* mongol, près d'un tiers de la population mongole vit en dessous du seuil national de pauvreté, qui s'élève à 146'145 Tugriks par mois (environ 56,40 francs suisses selon le taux de change du 25 janvier 2018) (*Banque mondiale*, 2017). Selon le rapport de juillet 2017 de la Fondation *Konrad Adenauer* (*Konrad Adenauer Stiftung* - KAS), les parents élevant seuls leurs enfants sont particulièrement touchés par la pauvreté. Selon la KAS, la situation économique n'a cessé de se détériorer depuis 2012. La forte inflation, qui entraîne une hausse des prix des denrées alimentaires, affecte surtout la population pauvre et la classe moyenne. Cette dernière est également menacée de pauvreté. Selon le rapport de novembre 2017 de la *Asian Development Bank* (ADB), environ 35 % de la population vit juste au-dessus du seuil de pauvreté de 2014 (146'500 Tugriks, soit environ 56,60 francs suisses selon le taux de change du 26 janvier 2018). La ADB souligne également que ce groupe est particulièrement menacé de sombrer dans la pauvreté. Selon la KAS, les zones rurales de Mongolie sont également les plus touchées par la pauvreté.

Conditions de vie précaires dans les zones d'habitation informelles d'Oulan-Bator. Le rapport de la KAS de juillet 2017 souligne que, en raison des faibles possibilités de travail et de formation dans les zones rurales, le pays connaît un exode rural de plus en plus fort. Selon la KAS, environ la moitié des quelque 3 millions d'habitants de la Mongolie vivent déjà dans la capitale. On estime que 60 % de la population de la ville, soit 800'000 personnes, vivent dans des zones d'habitation informelles à la périphérie d'Oulan-Bator. Cela correspond à 30 % de la population totale du pays. Les conditions de vie dans les zones d'habitation informelles sont qualifiées de précaires. Ces zones ne disposent pas d'établissements sociaux et économiques ni de système de distribution d'eau, d'écoulement des eaux usées et de chauffage. L'absence d'installations sanitaires et l'élimination inadéquate des déchets ont entraîné des conditions de vie insalubres et à une pollution croissante des sols. En outre, la pollution

de l'air est catastrophique. En hiver, en effet, les températures atteignant moins 40 degrés Celsius, la population utilise des pneus de voiture ou d'autres matériaux inadaptés pour se chauffer.

Taux de chômage élevé, femmes particulièrement touchées. Selon le rapport de la KAS (2017), environ la moitié de la population en âge de travailler est sans emploi. Selon le rapport du *National Committee on Gender Equality of Mongolia* (2014), les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes.

Le salaire minimum ne permet pas un niveau de vie adéquat et le coût de la vie est élevé. Selon diverses sources (renseignements fournis par e-mail le 26 janvier 2018 par une *personne de contact locale travaillant au sein d'une ONG spécialisée dans l'étude des affaires sociales et de la coopération au développement ; GoGo Mongolie*, 2016), le salaire minimum est de 240'000 Tugriks par mois depuis le début de 2017 (environ 93 francs suisses selon le taux de change du 26 janvier 2018). Cependant, selon le *Département d'État américain* (USDOS, avril 2017), le salaire minimum ne permet pas un niveau de vie adéquat. Une inflation importante complique encore le problème. Le rapport de l'USDOS mentionne en outre que de nombreux travailleurs reçoivent un salaire inférieur au salaire minimum, notamment au sein des petites entreprises des zones rurales. D'après les renseignements fournis par e-mail le 26 janvier 2018 de la part d'une *personne de contact locale travaillant au sein d'une ONG spécialisée dans l'étude des affaires sociales et de la coopération au développement*, le salaire mensuel moyen est d'environ 500'000 Tugriks (environ 193 francs suisses selon le taux de change du 26 janvier 2018). Selon les renseignements fournis par e-mail le 29 janvier par une *personne de contact de la mission diplomatique suisse en Mongolie*, le salaire moyen s'élève, selon les dernières statistiques, à environ 966'000 Tugriks par mois (environ 372 francs suisses selon le taux de change du 31 janvier 2018), mais pour la plupart des gens, ce salaire est un salaire de départ peu vraisemblable. La *personne de contact de la mission diplomatique suisse en Mongolie* a également indiqué que le coût de la vie en Mongolie est élevé, le pays important presque tout.

Le salaire des femmes nettement plus bas, les femmes employées principalement dans des secteurs à bas salaires. Le *Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes* (CEDAW) déclare dans son rapport de mars 2016 qu'il existe toujours un écart de rémunération important et croissant entre les femmes et les hommes dans tous les secteurs professionnels. Par exemple, on observe une concentration de femmes dans les emplois faiblement rémunérés dans les secteurs formels comme dans les secteurs informels. L'USDOS (2017) note que les femmes sont exposées à des discriminations sur le marché du travail.

Accès au marché du travail pour les mères seules. Une *personne de contact de la mission diplomatique suisse en Mongolie* a indiqué dans un e-mail daté du 29 janvier 2018 que le marché du travail était certes accessible pour les mères seules, mais que le taux de chômage élevé compliquait la situation. Selon des informations fournies par e-mail le 25 janvier 2018 par une *personne de contact locale travaillant au sein d'une ONG spécialisée sur les questions de genre*, l'accès au travail reste difficile pour les mères seules, même lorsqu'elles sont éduquées et qu'elles possèdent les qualifications nécessaires. Bien que, selon les informations fournies par e-mail le 26 janvier 2018 par une autre *personne de contact locale travaillant au sein d'une ONG spécialisée dans l'étude des affaires sociales et de la coopération au*

développement, il existe une agence gouvernementale qui soutient les demandeurs d'emploi, la plupart des emplois disponibles se situent dans le secteur des bas salaires.

Le système de protection sociale actuel de la Mongolie n'est pas capable de protéger suffisamment les personnes pauvres et les personnes vulnérables. L'*Asian Development Bank* (BAD) indique dans une publication de novembre 2017 que le système actuel de protection sociale en Mongolie ne protège pas efficacement les pauvres et les personnes vulnérables. D'une part, les quelque 72 programmes d'aide sociale actuels sont fragmentés, ce qui entraîne des doublés dans les prestations et des coûts administratifs élevés. D'autre part, de nombreuses personnes ont bénéficié d'un soutien (par exemple, par le biais du *Child Money Programme* ou de l'*Allowance for Elderly with State Merit*), alors qu'elles disposaient en fait de ressources financières suffisantes. Enfin, les aides fournies aux personnes qui en ont réellement besoin sont trop faibles pour les hisser au-dessus du seuil de pauvreté. La KAS (2017) fait en outre état d'autres obstacles, qui existent encore à l'heure actuelle, qui compliquent, voire empêchent, l'accès aux services sociaux : par exemple, l'application des lois sociales est compliquée par un budget trop faible, le système social est trop centralisé et toutes les personnes nécessiteuses n'ont pas accès aux institutions adéquates. Les personnes touchées qui vivent dans des régions éloignées, par exemple, sont contraintes de se déplacer, ce qui leur coûte très cher. De plus, le système d'enregistrement de la population dans la capitale est défaillant, ce qui, pour les personnes qui arrivent des campagnes et n'ont pas de documents personnels, limite leur accès aux prestations sociales et à l'éducation scolaire. Par ailleurs, celles et ceux qui travaillent dans un secteur informel font face à un autre obstacle puisqu'ils ne cotisent pas au système de sécurité sociale (KAS, 2017).

Soutien financier insuffisant de l'État pour les mères seules. Dans son rapport de mars 2016, le *Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes* (CEDAW) s'inquiète de la situation des mères seules. Selon le CEDAW, les faibles prestations de soutien et l'absence de programmes de soutien pour les mères seules et leurs enfants posent en particulier problème, puisque cette situation les expose à un risque accru de souffrir de pauvreté, de discrimination et d'abus. Dans un e-mail daté du 29 janvier 2018, une *personne de contact de la mission diplomatique suisse en Mongolie* a indiqué que la situation des mères seules en Mongolie n'était généralement pas bonne si elles ne sont pas soutenues par leur famille, en particulier lorsque l'un des enfants présente un handicap. Selon des informations fournies par e-mail le 25 janvier 2018 par une *personne de contact locale active dans une ONG spécialisée sur les questions de genre*, les prestations sociales reçues par les mères qui remplissent les critères d'admission sont très faibles. Enfin, selon un e-mail de cette même source, daté du 27 janvier 2018, l'admission par les autorités est un processus très long. Les familles qui reçoivent une aide sociale en Mongolie doivent généralement survivre avec un soutien minime de l'État. Selon diverses sources, les personnes élevant seules au moins trois enfants reçoivent quatre fois par an une aide d'environ 240 000 Tugriks (environ 92 francs suisses selon le taux de change du 1^{er} février 2018) à la conditions qu'elles soient veuves ou officiellement divorcées (information fournie par e-mail le 27 février 2018 par une *personne de contact de la mission diplomatique suisse en Mongolie* ; le 1^{er} février 2018, par une *personne de contact de l'Organisation internationale du travail (OIT) au bénéfice d'une expertise en matière de protection sociale en Mongolie* ; et le 1^{er} février 2018, par une *personne de contact de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Mongolie*. Selon des informations fournies par e-mail le 1^{er} février 2018 par une *personne de contact de l'OIT au bénéfice d'une expertise en matière de protection sociale en Mongolie*, les personnes élevant seules au moins trois enfants ont droit à cette pension alimentaire

même si elles n'ont jamais été mariées ou si un tribunal a confirmé que l'autre parent a disparu ou que son droit de garde (*parental right*) a été suspendu ou a pris fin. Selon des indications fournies par e-mail le 1^{er} février 2018 par une *personne de contact de l'OIM en Mongolie*, une mère veuve ou officiellement divorcée élevant seule trois enfants reçoit également une pension alimentaire mensuelle de 70 000 Tugriks (environ 27 francs suisses selon le taux de change du 1^{er} février 2018). Selon cette même source, les critères d'admissibilité font l'objet d'un examen par une autorité compétente. Selon la *personne de contact de la mission diplomatique suisse en Mongolie*, à l'exception des prestations de soutien aux parents seuls et du *Child Money Programme* (voir ci-dessous), il n'existe pratiquement pas d'autres formes de soutien.

Allocation sociale (*Social Welfare Allowance*) pour les familles monoparentales comptant au moins quatre enfants. Selon les informations fournies le 26 janvier 2018 par une *personne de contact locale de l'ONG Open Society Forum*, la loi sur l'allocation sociale (*Social Welfare Law*) a été modifiée pour la dernière fois le 30 juin 2017. Cette loi prévoit des services de soutien spécifiques pour les familles monoparentales. Toutefois, selon l'article 12.1.5, seules les mères seules de plus de 45 ans ou les pères seuls de plus de 50 ans ayant quatre enfants ou plus remplissent les critères pour bénéficier de l'allocation sociale (*Social Welfare Allowance*).

Pas de soutien fiable de la part des pères divorcés. USDOS (2017) indique que les femmes divorcées ont droit à une pension alimentaire en vertu du droit de la famille. Cependant, la plupart des pères divorcés ne verseraient pas de pension alimentaire sans pour autant se voir infliger d'amendes.

Soutien pour enfants (anciennement *Child Money Programme*). Selon diverses sources (OIT, 2016 ; informations fournies par e-mail par des *personnes de contact de la mission diplomatique suisse en Mongolie*, de l'ONG spécialisée dans l'étude des affaires sociales et de la coopération au développement et de l'ONG spécialisée sur les questions de genre des 25, 26 et 29 janvier 2018), les parents perçoivent dans le cadre de l'ancien *Child Money Programme* une aide limitée s'élevant à 20 000 Tugriks mongols par enfant et par mois (environ 7,70 francs suisses selon le taux de change du 31 janvier 2018). Selon l'OIT (2016), cette aide concerne les enfants âgés de zéro à 17 ans. Selon diverses sources actuelles (informations fournies par e-mail le 30 janvier 2018 par une *personne de contact de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Mongolie* et le 27 janvier 2018 par une *personne de contact de l'Organisation internationale du travail (OIT) au bénéfice d'une expertise en matière de protection sociale en Mongolie*), depuis fin 2017, cette aide n'est plus proposée à tous les parents. Désormais, elle n'est plus offerte qu'aux familles très vulnérables, dont le revenu a été soumis à un contrôle au moyen d'un *Proxy Test* effectué par une autorité étatique. Selon les indications de la *personne de contact de l'OIT au bénéfice d'une expertise en matière de protection sociale en Mongolie*, le gouvernement a toutefois décidé qu'au moins 60 % des enfants devaient recevoir une aide.

Programmes de coupons alimentaires. Selon les informations fournies le 27 janvier 2018 par la *personne de contact de l'OIT au bénéfice d'une expertise en matière de protection sociale en Mongolie*, les personnes très vulnérables perçoivent dans le cadre du programme de coupons alimentaires (*food stamp programme*) une aide minimale sous forme de coupons-repas mensuels d'une valeur de 6 500 Tugriks pour les enfants et de 13 000 Tugriks pour les adultes (environ 2,50 et 5 francs suisses selon le taux de change du 31 janvier 2018). Pour

recevoir ces coupons, le revenu de la famille est vérifié par les autorités compétentes au moyen d'un *Proxy Test*. Tous les membres du ménage vivant en dessous d'un niveau défini par les autorités auraient accès à ce soutien.

Soutien pour enfants malentendants uniquement à partir d'une déficience auditive de plus de 50 %. Selon des indications fournies par e-mail le 30 janvier 2018 par une *personne de contact de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Mongolie*, les enfants malentendants doivent d'abord être examinés dans un hôpital public pour recevoir l'aide de l'État. Cette information est également confirmée par les indications fournies par e-mail le 29 janvier 2018 par une *personne de contact de la mission diplomatique suisse en Mongolie*. Selon la *personne de contact de l'OIM Mongolie*, seule une déficience auditive de plus de 50 % donne droit à une aide de l'État. Si les conditions sont remplies, la famille reçoit alors une aide mensuelle de 155 000 Tugriks par enfant handicapé (environ 60 francs suisses selon le taux de change du 31 janvier 2018). Selon les informations fournies le 27 janvier 2018 par la *personne de contact de l'OIT au bénéfice d'une expertise en matière de protection sociale en Mongolie*, diverses aides de l'État proposées aux personnes handicapées nécessitent une attestation médicale.

3 Curatelle ou autres aides

Presque aucune aide de l'État. Selon des informations fournies par e-mail le 29 janvier 2018 par une *personne de contact de la mission diplomatique suisse en Mongolie*, l'aide financière fournie par l'ancien *Child Money Programme* et les prestations d'assistance sociale pour enfants handicapés mentionnées ci-dessus sont pratiquement les seules prestations offertes par l'État.

Services sociaux communautaires, manuels et uniformes scolaires gratuits. Selon les estimations de la *personne de contact locale de l'ONG Open Society Forum*, les mères seules et leurs enfants ont droit à certains services sociaux communautaires conformément à la loi sur la protection sociale (*Social Welfare Law*, articles 18.2.10 et 18.2.13). Il s'agit notamment de divers services tels que des formations aux aptitudes du quotidien (*Life Skills Training*), des consultations et la garde des enfants pendant le travail des parents seuls. En outre, les enfants de familles monoparentales ont droit à des manuels et uniformes scolaires gratuits, conformément à l'article 20.2.3. Pour bénéficier de cette aide, les personnes concernées doivent s'inscrire auprès du district, du sous-district ou de l'autorité compétente. Selon des indications fournies le 27 janvier 2018 par la *personne de contact de l'OIT au bénéfice d'une expertise en matière de protection sociale en Mongolie*, l'accès aux services mentionnés dépend également de leur disponibilité dans la région de domicile concernée.

Ecole et services de santé très lacunaires. L'école et les services de santé pour enfants sont gratuits. Toutefois ces deux services présentent de nombreuses lacunes systématiques et ne sont pas de bonne qualité, d'après les indications fournies par e-mail le 29 janvier 2018 par une *personne de contact de la mission diplomatique suisse en Mongolie*.

ONG inefficaces pour les personnes handicapées, école défaillante pour enfants malentendants. Selon les informations fournies par e-mail le 29 janvier 2018 par une *personne de contact de la mission diplomatique suisse en Mongolie*, il existe plusieurs initiatives et

ONG pour les personnes handicapées. Toutefois, en raison de la situation économique difficile et du manque de soutien de l'État, celles-ci ne sont pas en mesure de travailler efficacement. Selon la *personne de contact de la mission diplomatique suisse en Mongolie*, il existe à Oulan-Bator une école spéciale destinée aux personnes malentendantes. Cependant, l'école jouit d'une mauvaise réputation et les rapports actuels des médias font état de lacunes.

ADB, 2017 :

« The current social welfare system in Mongolia is not effective in protecting the poor and vulnerable people, especially during the economic downturn. (...) During a period of rapid economic growth between 2004 and 2014, Mongolia expanded its social welfare programs through large fiscal income surpluses and distributed mining income. Social transfers, which account for about 40% of the income of poor people, have significantly reduced poverty in Mongolia. Since 2010, income poverty has declined by 17 percentage points to 21.6% in 2014. Nevertheless, 35% of the population are living just above the 2014 poverty line of MNT146,500 per month. They are particularly vulnerable to shocks and at risk of falling back to poverty.

Since 2015, Mongolia's economic situation has further deteriorated due to continued weak external demand (exports) and the sharp drop in commodity prices. Gross domestic product growth rate declined to 1% in 2016, and unemployment increased to 8.6% at the end of 2016. Income poverty also increased from 21.6% in 2014 to 29.6 in 2016. The economic slowdown and poor fiscal management contributed to the widening fiscal deficit and worsening debt situation. In addition, continued subdued growth in exports and the sharp drop in commodity prices widened the current account deficit and put pressure on the balance of payments.

(...) Social welfare in Mongolia consists of transfers and services designed to support poor and vulnerable groups such as the elderly, orphaned, and people with disabilities. The main objective, as defined in the Social Welfare Law, is to protect and assist the elderly without social security, people with disabilities, groups of people perceived to be vulnerable, **and those assessed to be poor based on a proxy means test**. There are 72 social welfare programs in Mongolia which can be grouped into the following broad categories: (i) **social pensions**, (ii) **social welfare allowance**, (iii) **community-based welfare services**, (iv) **allowance for the elderly with state merit**, (v) **allowance for the elderly**, (vi) **allowance for people with disabilities**, (vii) **allowance for mother and children**, (viii) **food stamp program (FSP)**, and the (ix) **child money program (CMP)**. Both the FSP and the CMP provide significant support for the poor. For instance, the poverty rate in 2014 would have been 3 percentage points higher, at 24.6% without the CMP (footnote 1). **Mongolia's current social welfare programs are characterized by several problems. First, the programs are fragmented, leading to duplication of benefits and high administrative costs. Second, the issue of high inclusion error of targeting system. Non-poor beneficiaries comprise a large share of welfare program recipients: about 50% receive allowances and social welfare pensions, 61.8% receive allowances for people with disabilities, 69.6% are CMP recipients, 73.2% are community-based welfare service recipients, 72.0% receive allowance for mothers and children, 85.2% receive allowances for the elderly, and 95.4% receive social welfare allowances for the elderly with merit. Third, the benefit level is also inadequate for uplifting beneficiaries from the poverty level. Hence, the current social welfare system is ineffective in protecting the poor and vulnerable people, especially during the economic downturn.**» Source: Asian Development Bank (ADB), Social Protection Brief, Reforming Social Welfare Programs in Mongolia,

ADB Brief No. 86, novembre 2017: www.adb.org/sites/default/files/publication/383161/adb-brief-86.pdf.

CEDAW, 2016 :

«The Committee is concerned at: (a) The **persistently wide and increasing gender pay gap in all sectors, the continued occupational segregation in the labour market and women's concentration in low-paid jobs in the formal and informal sectors**; (b) The list of occupations that are prohibited for women, which appears to be overly protective by covering a range of occupations and branches where there is no objective justification for the prohibition, thereby limiting women's economic opportunities in a number of areas, in particular in the mining industry; (...)

The Committee is concerned about the situation of single mothers and women heads of households, in particular the low level of benefits and the lack of support programmes for single mothers and their children, who are at an increased risk of poverty, discrimination and abuse.

The Committee recommends that the State party: (a) **Increase, regularly review and adjust the levels of family benefits for single mothers and women heads of households to ensure an adequate standard of living for them and their children**; (b) Adopt targeted measures and programmes to economically empower single mothers and ensure that they have affordable access to adequate housing, education, professional training, health care and cultural life, and to protect them from discrimination and abuse. » Source: UN Committee on the Elimination of Discrimination Against Women (CEDAW), Concluding observations on the combined eighth and ninth periodic reports of Mongolia, 10 mars 2016, P. 8; 12: www.ecoi.net/en/file/local/1045973/1930_1484751110_n1606635.pdf.

GoGo Mongolia, 2016 :

«As a result of persistent demand by the Confederation of Mongolian Trade Union, **minimum monthly wage has been set to MNT 240,000**. The wage will be increased by 25% as agreed by Trilateral National Committee for Labor and Social Agreement (Confederation of Mongolian Trade Union, Mongolian Employers Federation and the Government of Mongolia). **It will be effective starting from Jan 01, 2017**. The minimum monthly wage was set to MNT 192,000 in 2013. Since then no changes were made until today.» Source: GoGo Mongolia, Minimum monthly wage increases, 21 avril 2016: <http://mongolia.gogo.mn/r/152537>.

OIT, 2016 :

«What does Mongolia's **Child Money Programme** look like? Programme characteristics and reach: **The CMP, which went through different phases of development (see below) offers an allowance of 20,000 Mongolian tugriks (MNT) (around US\$10 in June 2016) per month to all children aged 0 to 17 years old, including children in correctional facilities and those living abroad. However, children of migrant workers are not covered by the programme, a gap that was brought to the attention of the Government**» Source: International Labour Organisation (ILO), Child Money Program, novembre 2016: www.social-protection.org/gimi/gess/RessourcePDF.action?ressource.ressourceId=54117.

KAS, 2017 :

«Trotz einer deutlichen Verbesserung der sozialen Lage lebt heute **fast ein Viertel der mongolischen Bevölkerung unterhalb der nationalen Armutsgrenze. Für einen von fünf Mongolen bedeutet das nicht über die nötigen Mittel zu verfügen, um sich ein Minimum des täglichen Bedarfs zu leisten.** Hinzu kommt, dass beinahe die **Hälfte der Bevölkerung im arbeitsfähigen Alter arbeitslos ist.** 4 Besonders betroffen von Armut sind **kinderreiche Familien, Alleinerziehende, Waisen und alleinstehende alte Menschen.** Etwas anders als die Bertelsmann-Stiftung bewertet die Asian Development Bank die Entwicklung des Verhältnisses von Arm und Reich in der mongolischen Gesellschaft. Auf der Grundlage des Household Socio-Economic Survey 2014 des Statistikamtes der Mongolei **verweist sie auf ein signifikantes Auseinanderdriften von Arm und Reich und eine beständige gesellschaftliche Ungleichheit mit großen Unterschieden im Konsumverhalten.** 6 **Die wirtschaftliche Situation in der Mongolei hat sich seit 2012 stetig verschlechtert und die hohe Inflation führt zu steigenden Lebensmittelpreisen, unter denen besonders die arme Bevölkerung und die Mittelschicht leiden, die letztere wiederum anfällig für Armut macht.**

Die ländlichen Gebiete der Mongolei sind immer noch am stärksten von Armut betroffen. Die schlechten Arbeits- und Bildungsmöglichkeiten auf dem Land verursachen eine zunehmend starke Land-Stadt-Migration. Heute wohnt bereits die Hälfte der drei Millionen Einwohner der Mongolei in der Hauptstadt und das bei einer Landesfläche die 4,5mal so groß ist wie Deutschland. Die Landflucht hat in den vergangenen zehn Jahren zu einem explosionsartigen Wachstum der Stadtrandgebiete geführt, was dort wiederum eine Verschärfung der infrastrukturellen und sozialen Probleme verursacht hat, während das Stadtzentrum schon längst zu einem Ort des Wohlstands herangewachsen ist. **Die Bevölkerungszahl dieser informellen Siedlungsgebiete am Stadtrand von Ulaanbaatar wird auf 800.000 geschätzt, was 60% der Stadtbevölkerung und 30% der Landesbevölkerung ausmacht.** Das Gebiet ist gekennzeichnet durch eine ungeplante Besiedlungsstruktur, überwiegend unbefestigte Straßen, das **Fehlen von sozialen und wirtschaftlichen Einrichtungen und von Wasser -, Abwasser - und Heizungsanlagen. Die fehlenden sanitären Anlagen und eine mangelhafte Müllentsorgung verursachen extrem unhygienische Lebensbedingungen und führen zu einer zunehmend starken Bodenverschmutzung.** Die Luftverschmutzung während der Wintermonate, in denen die Temperatur bis -40°C sinken kann, wird überwiegend durch Haushaltsbeheizung mit fossilen Brennstoffen und auch ungeeigneten Materialien wie Autoreifen verursacht. **Die Luftverschmutzung in Ulaanbaatar ist weltweit eine der schlimmsten.** Es ist sogar eine Zuspitzung der Situation zu erwarten, da bis 2022 mit einem Bevölkerungszuwachs von 400.000 Menschen gerechnet wird. **Die aktuelle Situation in der Stadt ist bereits jetzt katastrophal.** Ein Bevölkerungswachstum stellt unter den momentanen Bedingungen eine ernsthafte Gefahr für die Umweltbedingungen und die Gesundheit der Bewohner dar und könnte zu einem Zusammenbruch der Infrastruktur, wie des Verkehrs, der Abwasser- und Elektrizitätsversorgung, führen. **Die Wohnsituation der Menschen in den informellen Siedlungsgebieten ist sehr schlecht.** Viele leben in Jurten, den traditionellen Zelten der Nomaden, die landesweit den Menschen als übliche Behausung dienen, was auch der Grund für die Bezeichnung Jurtenviertel ist. Andere, die schon länger dort siedeln und über entsprechende Mittel verfügen, haben sich bereits Häuser gebaut. Die Menschen leben ohne fließendes Wasser und mit Toiletten im Hof, die nicht viel mehr als Erdlöcher sind. Diese Situation ist besonders für alte und behinderte Menschen problematisch. Auch das Siedeln an den Hügelketten, die die Stadt umgeben, stellt ein Risiko dar, da es bei Regen nicht selten zu Überschwemmungen und Erdbeben kommt. Im Allgemeinen ist der Anteil derer, die am oder unterhalb des

Existenzminimums leben, arbeitslos sind oder sich in einer prekären Beschäftigung befinden, in den Jurtenvierteln am höchsten.(...)

In der Praxis gibt es jedoch viele Hindernisse, die den Zugang zu Sozialleistungen erheblich erschweren oder sogar unmöglich machen. Die Asian Development Bank identifizierte im Jahr 2008 folgende hindernde Faktoren, die bis heute bestehen: Wie etwa, dass die Umsetzung all dieser Sozialgesetze durch ein zu geringes Budget erschwert wird, dass das Sozialwesen stark zentralisiert ist und nicht alle Bedürftigen Zugang zu den benötigten Institutionen haben, dann etwa, wenn sie abgelegen wohnen und auf Transportmittel angewiesen sind, was für Betroffene oftmals mit hohen Kosten verbunden ist. Sowie die mangelnde Kontrolle darüber, ob alle Sozialhilfeempfänger tatsächlich leistungsberechtigt sind. Demnach sei es möglich, dass Leute, die über genügend finanzielle Mittel verfügen, staatliche Unterstützung beziehen, für Andere, wirklich Bedürftige hingegen, waren die Renten lange Zeit viel zu niedrig, um davon leben zu können. Ein lückenhaftes Einwohnermeldewesen in der Hauptstadt führt dazu, dass jene, die vom Land kommen und keine Personaldokumente besitzen, auch keinen Zugang zu Sozialleistungen und Schulbildung erhalten. Ein weiteres Hindernis besteht für jene, die im informellen Arbeitssektor tätig sind und deshalb nicht in das Sozialversicherungssystem einzahlen.» Source: KAS – Konrad Adenauer Stiftung: Sozialpolitik auf dem Prüfstand, 24 juillet 2017, P. 1-4: www.kas.de/wf/doc/kas_49640-544-1-30.pdf?170724051047.

Montsame, 2017 :

«**Moreover, single parents with three or more children will receive MNT 240 thousand quarterly.** The Law on Issuance of Benefits to Single Mother and Father with Many Children was adopted in June this year, pursuant to the 2016-2020 Action Plan of the Government, which comprises provisions such as a 'Mothers with Salary' program to improve the social guarantee of mothers looking after their children under the age three and adoption of a social protection law for single parents. **The Law will take effect on January 1, 2018.**» Source: Montsame, Mongolian News Agency, Guidelines on single parents and maternity benefits adopted, 14 décembre 2017: www.montsame.mn/en/read/12759.

National Committee on Gender Equality of Mongolia, 2014 :

«**Women and men's participation in the labour market is slightly different, however the gap in salary is far different. An average national wage of men is 14.3 per cent higher than that of women's.** The monthly average salary (MNT557.6 thousand as of 2012) varies sector by sector. The above mentioned sectors that provide higher paid jobs are male-dominant sectors. Rural women are still burdened by unpaid and continuous hard work. Compared to urban women and rural and urban men taken together, rural women spend 2 .5 more hours daily on unpaid labour. In 2013, the **participation of the national work force** made up 61.9 per cent, **of which women made up 56.3 per cent and men 68.1 per cent.** Over the past 10 years, the labour force rate remains stable, in spite of the current economic slowdown. This could be linked to the government run programs that strive to keep the employment rate at a stable rate by providing part - time employment opportunities as well as encouraging of new job opportunities. **With the rate of 7.9 unemployment still remains a critical national area of concern.** In 2004, the registered unemployed population amounted to be 35.5 thousand (44.8 per cent of them were men whereas 55.2 per cent were women) **in 2013 this number increased by 42.7 per cent (45.2 percent men and 54.8 per cent women).**» Source: National

Committee on Gender Equality of Mongolia, publié par UN Committee on the Elimination of Discrimination Against Women (CEDAW), Consideration of reports submitted by States parties under article 18 of the Convention; Combined eighth and ninth periodic reports of States parties due in 2014; Mongolia, 3 décembre 2015, P. 17: www.ecoi.net/en/file/local/1131701/1930_1422523237_n1466903-1.pdf.

USDOS, 2017 :

*«The law provides the same legal status and rights to women and men, including equal pay for equal work and equal access to education. **These rights were generally observed, although women faced discrimination in employment (...)***

Divorced women secured alimony payments under the family law, which details rights and responsibilities regarding alimony and parenting. The former husband and wife evenly divide property and assets acquired during their marriage. In most cases, the divorced wife retained custody of any children; divorced husbands often failed to pay child support and did so without penalty. Women's activists said that because family businesses were usually registered under the husband's name, ownership continued to be transferred automatically to the former husband in divorce cases.

*(...) **The minimum wage was MNT 192,000 (\$93) per month and applied to both public- and private-sector workers. According to the CMTU, the minimum wage did not provide an adequate standard of living. Significant inflation exacerbated the problem. The Ministry of Labor and Social Protection, in consultation with trade union representatives and employers, resets the minimum wage every two years. (...) Many workers received less than the minimum wage, particularly at smaller companies in rural areas.*** Source: US Department of State (USDOS), 2016 Country Reports on Human Rights Practices - Mongolia, 3 mars 2017: www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/humanrightsreport/index.htm?year=2016&dliid=265356.

Banque mondiale, 2017 :

«Ulaanbaatar, Mongolia, October 17, 2017 - The National Statistical Office (NSO) of Mongolia today presented the outcomes of the poverty estimation outcomes in a seminar entitled "Poverty Situation - 2016" organized jointly with the World Bank.(...) The outcome of the current survey shows that the people who were above the poverty line in 2014 have slipped back into poverty due to negative consequences of the socio economic shocks in 2015-2016. The economic growth has been slowing down since 2012, lowering to 11.6 percent in 2013, 7.9 percent in 2014, 2.4 percent in 2015, and 1.2 percent in 2016. Thus, the economy grew by only 3.6 percent in total between 2015 and 2016, while in 2012-2014 the growth was 20 percent. Factors behind worsening livelihoods in 2015-2016 included decline in the construction, professional, science and technology sector outputs by 6.3-7.4 percent in 2016, drop in the number of employees in the construction sector by 16,700 people, and zero increase in salary and pension in 2015 and 2016.

(...)According to the estimation, concluded jointly by NSO and the World Bank, the poverty rate in Mongolia reached 29.6 percent in 2016 – an increase by 8.0 percentage points from the poverty rate of 21.6 percent in 2014. This shows that 907.5 thousand people out of

the total 3.0 million people in Mongolia were living in the poverty. » Source: World Bank, 2016
Poverty Rate in Mongolia Estimated at 29.6 Percent, 17 octobre 2017:
www.worldbank.org/en/news/press-release/2017/10/17/2016-poverty-rate-in-mongolia-estimated-at-296-percent.